

Grand entretien avec Patrick Ollier

« La Métropole : un élément de simplification ! »

Le président (LR) de la Métropole du Grand Paris (MGP) nous reçoit dans les locaux de la préfecture de région, dans le 15^e arrondissement de Paris, qui abritent provisoirement l'administration « de mission » de cette nouvelle intercommunalité géante. Conscient des critiques, parfois virulentes, dont « sa » MGP encore balbutiante est l'objet, Patrick Ollier entend faire rapidement la preuve de son utilité. Il compte pour cela mettre en avant les projets concrets déjà lancés, comme le grand concours d'architecture « Réinventons la Métropole » ou la lutte contre les inondations. Le député-maire de Rueil-Malmaison (92) s'exprime aussi pour la première fois sur les évolutions institutionnelles qu'il veut défendre auprès du prochain gouvernement.

Comment se porte la Métropole du Grand Paris (MGP), sept mois après sa venue au monde ?

Patrick Ollier Elle se porte bien, même très bien ! En l'espace de six mois vraiment opérationnels, nous avons mis en place sa gouvernance, son fonctionnement budgétaire et institutionnel. Le tout dans un esprit transpartisan : il fallait que cette intercommunalité ne soit pas l'otage de considérations politiciennes. Tout le monde l'a accepté, c'est pourquoi ça marche aussi bien. Nous avons engagé des programmes d'action qui feront l'objet d'un comité d'attribution des subventions : une cinquantaine de communes nous ont déjà demandé une contribution. Nous sommes aussi en train de mettre en place une charte stratégique de coopération avec les présidents des territoires [les 12 établissements publics territoriaux - EPT - qui composent la Métropole] car nous devons combler un vide juridique qui existe dans la loi entre les territoires et la Métropole. Cette charte fixera les conditions dans lesquelles la MGP peut aider à la coordination des politiques territoriales et au rééquilibrage économique. Nous avons aussi mis en place une politique en direction des EPCI [établissements publics de coopération intercommunale] limitrophes de la Métropole. Patrick Braouezec [Front de gauche] sera chargé de cette coordination. Nous voulons rendre la Métropole crédible le plus vite possible, mais aussi éviter de laisser à l'écart les territoires limitrophes.

En dépit des oiseaux de mauvais augure, qui rêvent que la MGP périlite et disparaisse, vous estimez au contraire qu'elle s'affirme chaque jour un peu plus...

PO Je ne vois pas de quels oiseaux vous parlez... La région Île-de-France a des compétences très particulières, qui n'ont rien à voir avec celles d'une intercommunalité. En réalité, même si elle n'est pas encore compétente, la Région a beaucoup de chance d'avoir la Métropole, car nous sommes complémentaires. La Métropole peut parler au nom de 131 communes, c'est un élément de simplification ! Nos partenaires ont un seul interlocuteur et non 131. Par ailleurs, nous ne sommes pas une collectivité de plein droit, nous ne levons pas d'impôt. Nous avons une administration de mission, pas de gestion. Nous ne compliquons donc pas les strates du millefeuille. Nous sommes simplement un lieu de coordination et d'harmonisation avec les quatre compétences qui nous sont données. Il n'est pas question que la Métropole se substitue aux communes avec des myriades de services décentralisés, payés par les contribuables.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)